

Syndicat des Eleveurs
Albères-Aspres



Syndicat Caprin et
Fromager Fermier des PO

Syndicat des Eleveurs
Conflent Fenouillèdes

Syndicat Intercommunal
des Eleveurs du haut et
Moyen Vallespir

Syndicat des Eleveurs
Cerdagne Capcir



Association
des AFP-GP

Société
d'Élevage
des P.O.



Association des Eleveurs
de brebis Rouge du
Roussillon des P.O.

PAC 2015 : Non à la disparition programmée des éleveurs sur parcours méditerranéens

A l'heure où l'on parle de:

- Biodiversité ;
- Prévention des risques Incendie en forêt et zones d'interface des habitations
- Haute Valeur Naturelle ;
- Développement Rural sur des zones à handicaps naturels.
- Bien-être animal ;
- Produit sain, naturel et lié au terroir ;
- Agroécologie ;
- Préservation de l'environnement ;

Où les éleveurs pastoraux méditerranéens que nous sommes :

- Valorisent des territoires difficiles
- Élèvent leurs troupeaux en quasi plein air, avec un minimum d'intrants ;
- Participent au maintien de paysages ouverts et remarquables
- Élaborent des produits de qualité ;
- Participent au maintien de la vie rurale ;
- Contribuent au patrimoine naturel et culturel
- Permettent l'ouverture des milieux pour d'autres usages (prévention incendie, activités liées au tourisme, randonnées, découverte de milieux naturels, chasse ...).

Contrairement aux annonces de redistribution des aides PAC vers l'élevage et les zones à handicaps : le Ministère de l'Agriculture met en place un système de calcul complexe, inadapté, pénalisant fortement les éleveurs pastoraux.

Les zones de Piémont des Pyrénées-Orientales (Aspres, Albères, Conflent, Fenouillèdes, Vallespir,...) feront partie des zones les plus impactées de la Région Languedoc-Roussillon.

Nous demandons, comme la Chambre d'Agriculture vous l'a transmis par courrier, une reconnaissance de notre pratique de pâturage sur parcours à sa juste valeur

Nos parcours assurent une autonomie alimentaire, tous les végétaux entrent dans la ration de nos animaux.

Nos bois pâturés (châtaigniers et chênes) ainsi que leurs fruits doivent être admis aux aides.

Nous sollicitons les instances locales, régionales, nationales et européennes pour intervenir auprès des administrations concernées dans l'objectif commun de pérenniser notre activité.

Unis, les éleveurs pastoraux des Piémonts catalans refusent de disparaître !!

Syndicat Ovin Catalan :
Antoine Chrysostome

**Syndicat des Eleveurs
Conflent Fenouillèdes**
Jean-Louis Régné

**Syndicat Caprin et Fromager Fermier
des PO :**
Marie-France Castello

**Syndicat intercommunal des Eleveurs
du Haut et Moyen Vallespir**
Patrick Maison
**Syndicat des Eleveurs Cerdagne Capcir,
Société d'Élevage**
Antoine Baurès

**Syndicat des Eleveurs
Aspres Albères**
Joseph Péralès

**Association des Eleveurs de Brebis
Rouge du Roussillon des PO**
Association des AFP-GP des PO
Olivier Gravas

Nom :

Date :

Commune :

Signature

Département :

A renvoyer à : M. Stéphane LE FOLL - Ministère de l'Agriculture - 78 rue de Varenne - 75007 PARIS